

villages les plus reculés, partout recours à l'éclairage artificiel. Aussi, l'attention dont bénéficiait la flamme du foyer a-t-elle passé tout naturellement à la flamme de la chandelle. On disait autrefois : feu qui pète, signe de nouvelle. Le présage a passé aujourd'hui à la flamme du luminaire (et même du quinquet qui sursaute en faisant entendre un petit bruit. Nous avons déjà signalé t. II, p. 97 ; t. III, p. 27 ; t. V, p. 175) plusieurs usages divinatoires relatifs à la flamme. Celui qui coupe la flamme (du foyer), disions-nous t. V, p. 82, raccourcit sa vie d'un an. A celui qui coupe la flamme (de la chandelle) on ne manque pas de dire qu'il amène des disputes, que c'est un mauvais jeu, etc. Voici un nouveau fait : celui qui allume son cigare à la chandelle (et qui par conséquent éborgne la flamme) *fret des bœgnes éfants* « fera des enfants borgnes »⁽¹⁾.

O. C.

BIBLIOGRAPHIE

Flore populaire ou Histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folk-lore, par Eugène ROLLAND. Tome II, in-8° de 267 p. — Chez l'auteur-éditeur, 2, rue des Chantiers, Paris. — Prix : 6 francs.

L'œuvre de laborieuse érudition entreprise par M. ROLLAND se continue dans ce volume par l'étude des familles suivantes : Crucifères (fin), Capparidées, Flacourtiacées, Passiflorées, Violariées, Polygalées, Résédacées, Droséracées, Frankéniacées, Cistinées et Caryophyllées. Ce volume, imprimé en petit texte très clair, donne 54 pages de détails au seul genre *Brassica Oleracea*. Par cet exemple, le lecteur aura une idée des développements de ce travail, qui, par sa nature même, se refuse à toute analyse. Pour le plan de l'ouvrage, on peut relire le début de notre compte-rendu du 1^{er} volume de la *Flore*, ci-dessus t. V, p. 30. Nous ne pouvons que redire ici notre admiration profonde pour cette inestimable contribution à la botanique, à la linguistique et au folklore.

O. C.

Légendes locales de la Haute-Bretagne, par Paul SÉBILLOT. Première partie : le monde physique. 1 vol. in-12. Soc. des Bibliophiles bretons, Nantes, 1899.

Dans cet ouvrage, M. SÉBILLOT a réuni et relié les récits déjà publiés, qui parlent des particularités locales de la mer, de la terre et des eaux en des endroits déterminés de son pays, et des serpents et monstres qui, au temps passé, y répandirent la terreur. On y trouve expliqués ou illustrés par la légende, les détails géographiques qui ont frappé l'imagination du peuple. S'il est vrai qu'au point de vue documentaire ce recueil n'apporte rien de neuf (les sources étant du reste citées), il atteint cependant un but intéressant qui est de fournir au lecteur une impression d'ensemble de l'esprit légendaire de la Haute-Bretagne. C'est, en un certain sens, une œuvre littéraire, et aussi bien une sorte de tableau d'ethnographie morale d'après les documents. Nul n'était mieux préparé à cette tâche que M. SÉBILLOT, qui a longuement exploré ce pays béni en chercheur expert et en pèlerin passionné.

O. C.



LA PROCESSION DE LA PUCELETTE

à Wasmes (Borinage)



UTREFOIS la *ducace* de Wasmes était la plus renommée du Borinage. On y venait de tout le Hainaut pour s'y amuser, mais surtout pour y voir et suivre la célèbre procession de la Pentecôte, vulgairement connue sous le nom de Procession de la Pucelette ou *Pintecoute de Wâmes*.

La présence d'une jeune fille — la Pucelette — dans cette procession, est un souvenir de la vieille histoire du preux chevalier Gilles de Chin, le héros légendaire du Borinage, dont l'obit se célèbre le 12 août à St-Ghislain et à Mons.

Au douzième siècle, il y avait à Wasmes un redoutable monstre qui faisait par le pays un effrayant carnage. Avec l'aide de Notre-Dame de Wasmes, le bon chevalier Gilles de Chin, seigneur de Berlaymont, osa courir sus à la bête, parvint à la tuer d'un coup de lance, et délivra une pucelette que le monstre gardait en son antre. Cet antre se trouvait dit-on sous le *Tierne du Dragon*, une des rues de Wasmes, et l'on conserve à la bibliothèque communale de Mons... la tête de ce fantastique animal !

C'est, dit-on, en commémoration de cet exploit de Gilles de Chin que fut instituée la procession de Wasmes, le mardi de la Pentecôte.

Le tour de cette procession est d'environ six lieues, car, elle ne se fait pas seulement sur le territoire de la commune, mais encore sur les territoires des communes limitrophes.

En mémoire de l'enfant préservée de la gueule du dragon, figure depuis longtemps dans la procession une bambine de quatre à cinq ans, que l'on désigne sous le nom de « Pucelette ».

Ce choix est un honneur dont les parents sont fiers.

Le lundi de la Pentecôte, un peu avant les vêpres, on se rend processionnellement chez les parents de la « Pucelette ». Une chapelle-reposoir est montée dans une des pièces de la maison. C'est au

(1) Croyance d'autrefois, signalée pour Vottem par mon père.

piel de cet oratoire que le prêtre appose traditionnellement sur la poitrine de la « Pucelette » un grand cœur sur lequel brillent des bijoux d'or et de diamant.

La « Pucelette » est vêtue d'une robe de soie bleu de ciel et d'un manteau de soie de même couleur. La couronne qu'elle porte est surmontée de plumes d'autruche blanches recourbées.

Après la cérémonie, la « Pucelette » est menée à l'église et après avoir assisté aux vêpres, elle est reconduite avec la même solennité chez Monsieur le Curé, où elle passe la nuit suivante.

A trois heures du matin, le mardi de la Pentecôte, on chante la messe des pèlerins. Après la messe, la procession ou « Tour de Wasmes » commence. Seule N.-D. de Wasmes est portée, jusqu'à l'arrivée au Calvaire de la localité, qui se trouve à cinq minutes de l'église.

La « Pucelette », accompagnée de Monsieur le Curé, suit la procession en voiture.

De l'église de Wasmes la procession se dirige sur Warquignies. Le clergé de cette commune vient à la rencontre de la procession et accompagne celle-ci en chantant des cantiques faits en l'honneur de Notre-Dame de Wasmes. Après avoir fait une halte en l'église de cette localité, la procession se met en route vers Hornu. Le clergé de cette dernière paroisse vient à son tour à la rencontre de la procession et la conduit à son église. Le clergé de Wasmuël vient également à la rencontre de la procession. A la sortie de l'église de cette localité, il accompagne le cortège qui revient vers le Calvaire de Wasmes.

La foule stationne près de l'église de Wasmes. C'est là aussi qu'attendent les élèves des écoles religieuses. Lorsque la cloche annonce le retour du cortège, une seconde procession qui doit s'unir à la première s'organise. Au son de joyeuses marches de circonstance, elle se dirige vers le Calvaire, où l'on rejoint Notre-Dame de Wasmes, la « Pucelette » et les Pèlerins. C'est à partir de cet endroit que la « Pucelette » se trouve entre le curé et un autre prêtre qui lui tiennent la main. La procession revient ensuite par la même route, fait le tour de la place communale et rentre dans l'église.

Le « tour » dure en moyenne six heures. Le public est particulièrement nombreux pour assister au départ et à la rentrée de la procession, sur la grand'place du bourg. Une foule notable de pèlerins (environ 2000 personnes en 1895) suit la partie religieuse du cortège (c'est-à-dire le clergé et la statue miraculeuse de Notre-Dame de Wasmes) s'arrêtant avec elle aux églises, aux multiples chapelles édifiées le long des chemins, prenant de l'entrée à la sortie des territoires paroissiaux les clergés des villages visités. Ce long

défilé de femmes, de marmots, voire de cavaliers (ayant ainsi formulé le vœu) présente un certain pittoresque, formant un propice cortège à la Vierge fameuse que des *fies d'à Vierge* vêtues de mousseline blanche ou des gars cocardés de blanc et de bleu, portent derrière les gens d'église. Le long des chemins, des jonchées de fleurs tapissent le pavé.

Auparavant, cette procession se faisait à la Trinité : et devant la Vierge de Wasmes et la « Pucelette », on portait un vieux drapeau sur lequel était brodé le combat du chevalier et de la bête sous le regard de la Vierge, avec cette légende : « Attaques Gilles de Chin » ce dragon furieux et tu seras de luy par moi victorieux. »

A présent, le pèlerinage se fait le matin du mardi de la Pentecôte, sans le drapeau. Et malgré que la commémoration de Notre-Dame de Wasmes soit bien l'objet essentiel de cette procession, le peuple lui conserve le vocable de la « Pucelette », celle-ci ayant constitué à ses yeux l'élément le plus pittoresque de la fameuse procession de Wasmes.

LÉOPOLD URBAIN.





RECHERCHES SUR LE FOLKLORE DE SPA

Suite; voir pp. 113 et 156

VII.

La « herde » ou troupeau communal.

Autrefois, il y avait un vacher unique pour tout le bourg, chargé de mener paître le bétail sur les biens de la communauté, dans les fagnes, dans les bois et les vaines pâtures.

L'art. 12 de l'ordonnance de 1669 et la loi du 29 septembre 1791 imposaient l'obligation de présenter un pâtre pour être gardien du troupeau, « homme de bonne réputation et de probité connue ».

En 1816 c'était encore le sous-inspecteur de l'arrondissement qui avait dans ses attributions la nomination du gardien du troupeau des vaches de Creppe et de celui de Winamplanche, et le candidat était présenté par le maire.

La route dite de la Herde était la seule qu'il pût suivre pour se rendre aux pâtures des fagnes. Il en était de même dans beaucoup d'autres agglomérations : ce chemin traditionnellement suivi se nommait *vôye dêl hiède* ou *hierdève vôye* (1).

Levé à l'aube, le herdier, muni de son bissac et la corne en bandoulière, tirait de celle-ci des sons d'appel, auxquels répondaient les manants en détélant leurs bêtes, qui venaient d'elles-mêmes se ranger sur la place. Il passait le jour entier aux champs. Afin d'ajouter quelques menus gains à leurs gages, certains herdiers trico-taient des bas. Le soir, le même appel de corne avertissait les propriétaires du retour de leurs bêtes.

Les vachers étaient armés du *bordon-à-x-onais* ou à *foche* « bâton à anneaux » ou « à fourche » ; bâton au bout duquel on avait laissé une branche, dans laquelle étaient passés deux ou trois anneaux en métal ; cette branche était recroisée autour du bâton de façon que

(1) Cette dernière appellation désignait aussi parfois, d'une manière générale, un chemin quelconque où les bestiaux peuvent passer. Voy. *Vocab. des agric.* (cité ci-après), v° (p. 94).

ces anneaux pussent se mouvoir, et résonner l'un contre l'autre. Le vacher s'en servait en le lançant sur le bétail (1).

Quand on les menait dans les bois, la plupart des bêtes portaient au cou une clochette ou *clabot* « grelot » afin que si l'une ou l'autre venait à s'égarer, on sût où la retrouver ; elle servait aussi à éloigner les loups, qui étaient nombreux dans nos forêts.

Nos comptes des bourgmestres mentionnent fréquemment l'achat de poison destiné à faire périr ces carnassiers. Voici, entre cent autres, quelques mentions puisées dans les comptes des bourgmestres :

« 1628. — Pour 21 noix d'Inde à faire mourir les loups, 1 flor. 1 pat. — Pour de la chaire à appliquer avec les dites noix, le taureau de Nifézé ayant esté gasté du loup, 30 pat. — Des noix d'Inde pour empoisonner un cheval pour faire mourir les loups, 3 fr. — A Hugues pour avoir raspé les noix, 6 pat. — Pour deux trappes aux loups, 8 fl. 20 patars. (État d'Augustin Béringenne). »

Lorsque les forestiers venaient à abattre un loup, ils l'empaillaient et l'un d'eux le portant debout à dos, allait de porte en porte, collectant auprès des manants qui ne refusaient guère de donner, car ils avaient été délivrés d'un danger (2).

Le herdier avait sous ses ordres de petits gardiens pour l'aider dans sa besogne. Ils s'appelaient des *tirceroux* (3).

Nous avons signalé ailleurs (4) le *ralalaye*, cri que les pâtres, bergers, vachers, etc., se lancent entre eux, dans les campagnes des environs de Spa, pour se héler et attirer leur attention mutuelle lorsqu'ils vont entrer en conversation. On entend, disions-nous, aux champs mille bruits divers : beuglement des bestiaux, cahotement des chars ou chariots dans les chemins creux ou agrémentés d'ornières, tintement de grelots des chevaux ou des sonnailles du

(1) Body *Vocab. [wallon] des Tonneliers, etc.* Dans *Bull. de la Soc. liég. de litt. wall.*, t. X (1868) s. v°, p. 225.

(2) [Cette coutume, qui se pratiquait aussi en Ardenne pour le putois et pour la fouine, a donné des formes nouvelles et plaisantes aux quêtes traditionnelles de victuailles faites pour un régal en commun par la Jeunesse, lors de certaines fêtes ; au sujet de ces quêtes festives, on peut voir *Wallonia* ci-dessus t. VII, p. 32, et surtout t. I, pp. 59-60. M. Body, quant à la coutume festive, avait lui-même donné ailleurs les détails suivants : « *Vêheu, vêcheu*, désigne la fouine, le putois, en Ardennes. *Per l' vêheu*, coutume des Ardennes, par laquelle les jeunes gens vont, la veille de la Noël, la hotte au dos, quémander, de maison en maison, des victuailles, du lard, du beurre, et principalement des œufs... La collecte faite, ils se rassemblent dans une ferme où ils se régalaient ainsi aux dépens de la généralité. » *Vocab. des Agric.* (cité ci-après) v° *vêheu*, p. 200. — O. C.]

(3) Du moins, telle est la forme la plus commune. On trouve aussi dans les archives de Spa *tircherou, tircereu* et *tirrou*, et de plus le synonyme *sutte*. Actuellement, le mot *tisrou*, qui est exclusivement du dialecte de Jalhay, désigne un gardeur de vaches, vacher, pâtre. Cf. *Vocabul. des agric.* v° *Tis'rou* (p. 192).

(4) *Vocabulaire [wallon] des Agriculteurs*, par Albin Body. Dans *Bulletin de la Soc. liég. de littérature wallonne*, 2^e série, t. VII (1885) v° *ralalaye*, p. 153.

troupeau, claquement des fouets, bruissement du ruisseau ; bref, toute une symphonie capable d'étouffer la voix humaine qui s'élèverait à l'improviste, ou du moins susceptible d'empêcher d'en discerner les premières paroles.

C'est pour éveiller l'attention de son interlocuteur que le pâtre ou le *herdi* lance tout d'abord et avant de poser sa question, ce *ralataye é ralataye* avertisseur qu'il fait suivre du petit nom de l'individu. L'interpellé, l'oreille au vent, écoute la demande ; il s'agit fréquemment de savoir soit quelle heure il est, le moment où aura lieu le retour, soit tout autre chose encore. Exemples :

Ralatayé quène heure est-i ? Ralataye quand nê r'rasse ?

Voici le motif, qui n'avait pas été précédemment noté et qui vient à présent compléter cet article du *ralataye* :



Avant de répondre à cette question, le pastoureau interrogé chantera aussi le *ralataye* obligé. C'est parfois à des distances de 500 à 800 mètres qu'ils font ainsi la conversation, et rien n'est plus mélodieusement agreste que cet appel. Cette coutume n'est pas propre seulement à nos campagnes. Chose curieuse, l'abbé DECORDE, dans son *Dictionnaire du patois du Pays de Bray*, dit que les petits vachers ont l'habitude de s'adresser de loin des dialogues qu'ils chantent et qu'ils terminent toujours par ces mots : *Lariata ! lariata la lon lariata*.

Les forêts nombreuses et vastes du marquisat étaient peuplées de beaucoup de chênes qui parfois donnaient en abondance des glands. La glandée était autrefois un droit très important dans le marquisat, et les ordonnances du prince témoignent de l'étendue des forêts et surtout de l'abondance des chênes qui s'y trouvaient. Aussi élevait-on dans nos villages et nos hameaux des porcs en grandes quantités. Il était d'usage de nommer aussi un gardien ou porcher chargé de conduire à la glandée, « à la parhon » (*à l'pahon*), les animaux de tous les manants. Le porcher ou *pwèrtchi* recevait du villageois facétieux le nom de *Capitaine des longs grognons*.

Nous extrayons de nos archives cet avis « publié à la sortie de la grande messe, présent le peuple sortant de l'église, le 13 octobre 1680. »

Comme il se retrouve quantité de glands dans les forêts de la communauté, il serait utile de faire une porcherye pour manger les paxhons dans les bois. Pourquoi tous ceux qui ont des porcs à y mettre ayent à le

déclarer à la greffe ens tiers jours, voire que l'on n'en pourrait mettre davantage de deux. De mesme s'il y at quelqu'un capable pour les garder qu'il s'aie à avancer avant que l'on prenne un estranger⁽¹⁾.

Les fruits du hêtre, ou les laines, dont les porcs n'étaient pas moins friands que des glands, couvraient aussi un peu partout le sol de nos bois, à l'automne. Et il existait dans notre bourg un pressoir à l'huile auquel les manants portaient leur cueillette pour en obtenir de quoi s'éclairer l'hiver.

VIII.

Petites industries populaires.

1. Les botresses.

La création, ou plutôt la multiplication des voies de communication, des routes, de même que l'établissement des chemins de fer, ont tué beaucoup de petites industries.

Telles, celle des *botresses* qui de Liège apportaient tout à Spa, dans leurs hottes⁽²⁾, ou celle des *messédjis* et surtout des *messédjresses*. Dans mon enfance, une femme dont il faut conserver le nom pour sa vaillance et son courage, Filine Dequinze, allait tous les jours sauf le dimanche de Spa à Verviers, à pied, portant des charges formidables, de quoi excéder un baudet. Et elle accomplissait le trajet : 3 fortes lieues — ce qui avec le retour constituait près de 7 heures de marche — en pays montueux, par tous les temps. Elle avait débuté dans ce dur métier à 15 ans et le pratiqua jusqu'à 65 ; ce qui ne l'empêcha pas de vivre jusqu'à 85. Rare exemple de vigueur et de résistance à la fatigue.

On voit encore quotidiennement nos paysannes ardennaises venir en théories, de Coë, la Gleize, Stoumont, Aywaille, Remouchamps, Ster, Xhoffray, etc., pour apporter les œufs, les poissons, les fruits, le beurre, le gibier, la volaille (celle-ci est portée généralement par des hommes qui s'appellent *coqûs* ou *poyetis*). Elles s'en retournent le même jour, avec une charge, ayant ainsi fait 6 à 7 heures de marche et n'ayant pris pour toute réfection qu'une tisane de café clair avec des tartines.

La *hotte*, autrefois assez usitée pour porter les charges, a complètement disparu. C'était comme le *bot*, un panier qui se portait sur le dos à l'aide de *civestires*, sorte de bretelles. A la différence du *bot*, son fond était large et plat et elle pouvait ainsi se poser debout sur le sol. Elle est encore maintenant, aux environs de

(1) Archives de Spa.

(2) Il existe encore ici un sentier allant par monts et par vaux, de Spa à Liège, qui s'appelait *l'pasai des botresses*.

Liège, en usage chez les marchandes de craie ambulantes. On appelait *hotte*, *hottesse* celui ou celle qui portait la hotte. Le type a disparu.

Au *hârkaï* et à la *coupe* (1) dont se servaient encore les femmes on a substitué depuis une vingtaine d'années une sorte d'X dans les branches duquel est engagée l'anse du panier. Ce dernier instrument se nomme en wallon *l'eknèye* littéralement « paire de pincettes » : elle ressemble en effet aux pincettes de foyer. Inventée dans le ban de Stoumont, l'usage de *l'eknèye* tend à se généraliser par toute notre Ardenne.

2. Les voituriers.

Au commencement du siècle, venaient à Spa des individus du Condroz, des *Condrozî*, conduisant un cheval chargé de 2 ou 3 sacs de bled qu'ils cherchaient à vendre de porte en porte. On les appelait des *vôturons*; l'ancien français les désignait sous le nom de *blactiers* ou *blateurs*. Etienne BOILEAU donne la forme *blactiers* et ROQUEFORT : *bladier*, *blatier*.

De même allure étaient les *crah'lis* qui apportaient à dos de cheval, du pays de Herve et de Liège, les *crahais*, le menu charbon pour les forges des maréchaux-ferrants.

Il y a soixante ans, les *crah'lis* venaient vendre en automne, des pommes, ou des châtaignes. Ils parcouraient les rues du bourg en faisant entendre leur cri : *àx bellès pommes*, répété toujours par deux fois.

Nos charretiers allaient par Luxembourg jusqu'à Sedan, chercher du vin de Bar qui était à peu près le seul qu'on consommât (2). D'autres allaient jusqu'en Bourgogne d'où ils rapportaient *dé l'vinpire*, du tartre mis en sacs, qui servait aux teinturiers; du

(1) *Li hârkaï*, joug servant à porter deux fardeaux s'équilibrant; pourvu d'un creux dans lequel s'emboîtent les deux épaules il se pose de manière à ce que les deux seaux soient l'un à gauche, l'autre à droite du porteur. *Li coupe* servant au même usage, consiste en un bâton arqué, muni d'un crochet ou entaille à chacun des bouts auxquels on suspend les fardeaux; à la différence du *hârquai*, il se pose sur une seule des épaules, de manière à ce que l'un des fardeaux soit devant, l'autre derrière le porteur. Ces deux instruments ne servent plus guère qu'à porter des seaux d'eau. — [Le mot *hârquai* ou *horquai* est un de ceux dont les wallonisants du peuple liégeois sont le plus naïvement fiers; ils répètent en effet que ce mot est intraduisible en français. Il n'est pas rare de les voir interpellé quelque « intellectuel » par cette question fatidique en manière de devinette : *Qu'èst-ce don vos, ès français, on horquai ?* La réponse est assez souvent erronée. En réalité *li horquai* s'appelle en français « une gorge » (quoique s'appuyant sur la nuque) et « la palanche » correspond à la *coupe* ardennaise. — O. C.]

(2) D'anciens registres d'hôteliers de 1780, en ma possession, n'en mentionnent guère d'autres. Le médecin DE LIMBOURG (1756) conseillait à ses clients le Pontac; qui connaît aujourd'hui le vin de ce nom ?

thé suisse, ou des caisses de pruneaux. Ceux venant du Brabant importaient *des ciudes du Malines*, également en sacs, cendres servant d'engrais, le seul artificiel alors. D'ici on exportait des cuirs, des fromages, des mécaniques, des boîtes de Spa et plus anciennement des couteaux renommés.

Les voituriers et cochers s'engageaient avec les bobelins de marque, les *milords* surtout, pour conduire leurs chaises de poste ou leur berline à destination. C'était en Suisse, en Autriche, en Italie jusqu'à par delà les Alpes, d'où ils revenaient avec leurs chevaux. L'un des derniers, que j'ai connu en mon enfance, nommé Ganguélus, me racontait avoir mené ainsi une riche famille anglaise à Rome, et de là à Naples.

— A Naples ! fis-je ; vous avez donc vu le Vésuve ?

— Qu'est-ce cela ?

Et à ma courte explication, il répondit :

— Je suis arrivé à la nuit close, n'ai pris que le temps de soigner mes chevaux, pour me jeter sur la paille et dormir. Le lendemain avant qu'il fit jour, j'étais reparti.

— Sans rien voir ? — Nenni.

L'introduction des chaises à porteurs, déjà en usage dans notre bourg au dix-septième siècle, avait donné naissance à une profession nouvelle, celle des porteurs de chaises (*pwèrteus d' tchèyres*), qui cumulaient avec ce métier celui de distributeurs de cartes de visite.

Selon une vieille coutume, tout nouveau débarqué devait faire remettre la sienne chez les bobelins de marque qui l'avaient précédé ici (1).

Les porteurs de chaises, nommés à cet office par les bourgeois, étaient soumis à un règlement. Celui du 3 mai 1773 donnait ainsi commission à dix individus qui devaient être « de bonne conduite et gens capables. » Entre autres recommandations, il leur y était prescrit « de ne point exhorbiter (sic) les étrangers. »

L'usage de ces petits véhicules persista à Spa, jusque vers 1845; les dames se faisaient ainsi transporter aux bals, ou à la comédie, dans une chaise peinte en vert céladon. C'était à cette époque des individus du nom de Lascot qui avaient le monopole du port des chaises. On se servait aussi d'une *vinaigrette*, petite chaise montée sur deux roues et trainée à bras par un homme, tandis qu'un autre la poussait par derrière.

(1) Pour le dire en passant, ces cartes, imprimées à Spa, l'étaient pour la plupart au revers de cartes à jouer. Nous en possédons de curieux spécimens.

3. *Le mignon.*

Une physionomie disparue depuis peu encore était celle du chaudronnier ambulancier, qu'on appelait *le mignon* (1), et dont la spécialité principale était de rôtir les casseroles, les louches, voire les fourchettes, etc. Il s'établissait à cet effet aux abords de la ville, dans quelque endroit abrité où il improvisait une sorte de campement. Faisant son feu dans une *potatte*, il envoyait sa femme et ses enfants recueillir de porte en porte, les ustensiles à rôtir.

De même genre était le recolleur d'assiettes, de pots en terre cuite ou en faïence. Muni d'une alêne, et de fil de fer recuit, il mettait des agrafes aux objets brisés, enduisant de mastic de vitrier les fêlures.

Le prix minime des faïences a tué le recolleur, de même que l'invention des récipients émaillés a fait disparaître le *mignon*.

L'Ardenne a conservé le cordonnier ambulancier qui va de maison en maison, confectionner les souliers pour toute la famille, à l'imitation de la couturière, qui va *en journées*. A cet effet le paysan se rend à la ville et achète chez le tanneur, le cuir nécessaire qu'il remporte enroulé à son dos.

4. *Les tchesseus d'foyans*

Li tchesseu ou *hapeu d'foyans* était autrefois une profession, et il nous souvient de l'avoir vu exercer dans notre enfance.

L'individu armé d'une bêche se tenait aux aguets, et, silencieux dans la prairie désignée, il attendait que la taupe *boute* pour abattre son instrument sur le sol. Rarement il manquait la bête, qu'il prenait pour pièce à conviction. Un « patard » par tête, tel était le tarif.

Aujourd'hui le métier a disparu par suite des engins nouvellement inventés. Il existait néanmoins des pièges, que le même individu dressait auprès des taupinières et sur le passage souterrain creusé par l'animal. Ils consistaient en une sorte de *moussette* ou collet, suspendu et attaché à l'extrémité d'une baguette de coudrier, tandis que l'autre bout de celle-ci était piqué dans le sol. Elle faisait ressort et était tendue au moyen d'un crochet à déclat. La bête venait-elle à toucher celui-ci, elle était prise dans le collet.

Ajoutons du reste que nos cultivateurs paraissent un peu mieux convaincus que la taupe ne mange pas les racines des plantes, n'est pas un légumiste, mais bien un carnassier, et par suite ils ne lui font plus une guerre aussi acharnée qu'autrefois. On prend cependant les taupe en vue de divers usages rattachés à la médecine

(1) Le terme existe encore en patois namurois. RABELAIS à la forme *maignant*, *maignin*, et ROQUEFORT *mignan*, *magnon*.

populaire; seulement, il faut alors qu'elles soient prises vivantes. Les pattes de devant, arrachées à l'animal encore en vie, mises dans un petit sac aux poignets du malade, guérissent l'enfant de la consommation. Si vous êtes atligé de transpiration aux mains et que le hasard vous fasse saisir une taupe en vie, laissez-la mourir entre vos mains et vous serez du coup débarrassé de ces sueurs: telle est, du moins, la conviction des campagnards.

5. *Les mohlis.*

L'apiculture est traditionnellement pratiquée en pays wallon, et tout spécialement en Hesbaye et en Ardenne. Les abeilles se nomment en wallon *mohe à l'tchetteüre*, ou *di tchetteüre*, *mohe à l'tâme*; *li tchetteüre*, littéralement « chantoire », est la ruche; *li tâme*, littéralement « larme », est le miel. L'apiculteur est *li mohli*. Chez les pratiquants, le simple vocable *mohe* désigne tantôt l'abeille, tantôt la ruche: *dj'a ottant d'mohes*, dira un paysan, pour indiquer le nombre de ruches qu'il possède. Sous le nom de *mohli* on désigne en certains endroits de l'Ardenne le marchand de miel en gros, celui qui achète directement aux producteurs les *reus* « gâteaux, rayons de miel », qu'on appelle aussi *dè l'brohe*. Le miel est ainsi acheté à la livre et défalcation faite de la *tchetteüre* pour tare.

Une coutume fort ancienne des apiculteurs du Condroz et surtout de la Hesbaye, est d'envoyer leurs ruches aux environs de Spa et de Stavelot de la fin de juillet jusqu'en septembre, pendant la floraison de la bruyère. On évalue à 3 à 4000 le nombre de ruches qui sont ainsi expédiées chaque année: on les voiture le soir et dès le lendemain matin elles sont en place. Le poids moyen des ruches après la pâture dans les bruyères est de 29, 30 et 32 kilogrammes. L'apiculteur de Hesbaye et celui de l'Ardenne qui sont ainsi en rapport pour la pâture estivale des abeilles se nomment entre eux *planquets*: ils s'appellent *mi planquet d'Hesbaye*, *mi planquet d'Ardenne*. Le mot *planquet*, que l'on a si souvent vu employé en ces derniers temps par certains écrivains wallons, donne donc une idée non seulement d'amitié, mais aussi d'association.

Les *tchetteüres* ou « ruches », faites de paille tressée, sont pour la plupart couvertes de terre gâchée ou tout simplement de *flatte* « bouse de vache » séchée, afin de les préserver d'une usure trop rapide.

L'individu qui procède à l'extraction du miel et de la cire n'a besoin que d'un matériel restreint. Il opère dans une chambre chauffée - et c'est en automne - pour que les *reus* aient moins

de consistance. A cet effet, il extrait des ruches les rayons en enlevant au fur et à mesure les *rahausses*, croisillons en bois de coudrier qui soutiennent les *reus* posés verticalement. Après les avoir enfermés dans des sacs oblongs de forte toile et fortement cousus, il porte ceux-ci au *stwerdeu* « tordeur » ou *presse*, sorte de pressoir. Cet instrument consiste en un banc à quatre pieds, forte pièce de bois très épaisse creusée en forme d'auge, qui porte une autre pièce de bois semblable fixée à l'un des bouts par une charnière, afin de lui permettre de se lever et de s'abaisser. L'extrémité libre de ces deux pièces est prolongée en forme de queue d'hirondelle afin de pouvoir être serrée fortement, ce qui se fait à l'aide d'une corde. Le sac allongé dans lequel ont été enfermés les *reus* est couché entre les deux pièces de bois. La pièce inférieure étant percée de quelques trous, le miel s'écoule dans une *tenne* « baquet, tine » placée au dessous. L'acte de presser se dit *brohi*.

Le miel obtenu des *reus* se classe en différentes qualités selon la provenance, la nuance, le goût. On appelle *fleur, de l' fleur, ou l'âme di fleur*, la première qualité. Il est dit aussi *dé bai djônai*, quand il provient d'un essaim de l'année. *Lu tiessé de l' tchetteure*, le dessus de la ruche, est aussi de choix, parce qu'il est le plus pur. On appelle *havâne*, celui dont la couleur est pâle, blanche et qui a été recueilli en Hesbaye : il diffère de celui de l'Ardenne, recueilli dans les bruyères, plus foncé, plus vermeil. *Bouquette* ou *dé l' bouquette* est le nom de celui butiné par les abeilles sur la fleur de sarrasin. En fait de miel indigène, il faut choisir celui de la nuance la plus foncée : il provient du mélilot ; celui de couleur claire a été récolté sur les fleurs de colza, de moutarde et d'autres floraisons inférieures.

Le résidu des sacs après qu'on a *brohi l' l'âme* est mis dans une chaudière, et fondu sur un feu doux ; la cire montant à la surface de l'eau, on retire à froid le gâteau de *cire* « cire » qui se détache du résidu que son propre poids a fait tomber au fond de la chaudière.

L'hydromel ou *mi*, fait au moyen d'eau chaude et de miel, puis fermenté, est une boisson qui n'est guère aussi usitée qu'elle le fut aux siècles passés. Nos paysans ardennais en faisaient grand cas.

Un certain nombre de croyances et d'usages se rattachaient à l'apiculture traditionnelle. Si l'apiculteur veut éviter que ses *sam'rous* « essaims » aillent se poser trop loin du rucher, et qu'ils se perdent, ou se placent dans des endroits inaccessibles, il doit planter au pied du rucher une branchette de buis béni, le dimanche des Rameaux, donc bien avant l'époque du *samétje* « essaimage ». A la mort de l'apiculteur, on ne doit pas oublier d'attacher aux ruches

un petit ruban noir : les abeilles doivent en effet porter le deuil de leur maître ; sans cette précaution, elles mourraient certainement.

6. Les fabricants de « jolités ».

La fabrication des menus objets mobiliers connus sous le nom d'Ouvrages de Spa, et à laquelle notre bourg doit une bonne part de sa notoriété, nous paraît mériter une notice dans ce travail, bien que nous en ayons publié ailleurs l'histoire détaillée (1). Cette industrie artistique, autrefois si florissante, était en effet essentiellement populaire, de par les nombreux métiers qui y prêtaient leur travail et ce serait malaisé de la tenir sous silence, dans un tableau de nos particularités spadoises et ardennaises.

C'est bien évidemment dans la fabrication des cannes ou bâtons de promenade qu'il faut chercher l'origine de notre industrie des objets peints et vernis. Les premiers étrangers qui vinrent à Spa sentirent le besoin de se munir de cet appui : le caractère accidenté de notre région, le manque de chemins et de routes, la nature caillouteuse du sol, enfin, leur en firent une nécessité.

Le bâton, en wallon *bordon*, qui ne consistait au début qu'en une simple canne ni décortiquée, ni dégrossie, mais presque toujours à poignée en forme de crosse, ne tarda pas à être enjolivé au moyen de dessins et de couleurs. On en fabriquait ainsi avant le dix-septième siècle, et nos magistrats avaient pris l'habitude d'en offrir en cadeau aux bobelins de distinction.

Les artisans qui constituaient le Métier des *bordonî* « bourdonniers » étendirent bientôt le champ de leur activité, et confectionnèrent d'autres petits ustensiles ou meubles également utiles tels que des soufflets, des brosses ou escouvettes, et des passettes. Pendant la première moitié du dix-septième siècle c'est dans les rares objets de ce genre que consiste la fabrication des « Ouvrages de Spa » ainsi qu'on les qualifie déjà.

A cette époque, une autre industrie de menus objets de luxe s'établit à Spa, s'y développa et s'y maintint, concurremment à celle des bois peints : c'est la fabrication de mignons articles de parure féminine en crins de cheval teints en différentes nuances et parfois entremêlés de perles de verre de diverses couleurs : bagues, bracelets, chaînes, boucles d'oreille, carquants, chapelets, croix et même de petits paniers. C'est par quantités incroyables que le magistrat en achetait pour les offrir. Ces objets qui constituèrent également, croyons-nous, une spécialité de Spa, étaient de fabrication exclusivement féminine. Leur vogue dura jusque près de la fin du XVIII^e

(1) ALBIN BODY. *Essai historique sur les ouvrages peints dits boîtes de Spa*. Impr. Léon de Thier, Liège, 1898.

siècle. Les mêmes marchands qui vendaient les objets en bois peint débitaient aussi ceux en crin. Les uns et les autres avaient bénéficié du vieux nom de *jolités* ; c'est sous ce vocable qu'on les voit très souvent cités dans les documents de l'époque et dans les livres où l'on parle occasionnellement des « ouvrages de Spa ».

À la qualification première de *bordonnais* qu'avaient reçue les ouvriers en bois peint succéda, dans la première moitié du XVIII^e siècle, celle de *toilettes*, littéralement « toiletiers », du nom de l'objet principal de leur fabrication.

Les « toilettes », fort recherchées par les dames parce qu'elles contenaient tout ce qui pouvait leur être utile, correspondaient à ce qu'on a appelé de nos jours un nécessaire. On y trouvait deux grands coffrets et un de moyenne dimension, des boîtes à poudre, à mouches, à épingles, à fard, à cure-dents, des brosses à différents usages, une écritoire, des pelotes, les ustensiles à coudre, une paire de chandeliers en bois tourné, enfin un miroir dont le cadre était également peint et vernis. Toutes ces pièces entraient dans la « toilette » qui se fermait à serrure et, parfois, était posée sur quatre pieds de forme élégante.

Les procédés des premiers peintres spadois étaient, on le conçoit, d'un art tout primitif. La plupart, il est vrai, ignoraient même les éléments du dessin. Cependant, leurs travaux n'avaient rien de la naïveté un peu grotesque que l'on attendrait de tels travailleurs. Leurs tracés si simples ne tardèrent pas à devenir plus intéressants quand ils s'appliquèrent à l'imitation ; nos ouvriers d'art acquirent rapidement une grande adresse dans le calque direct ou le report par des procédés ingénieux de quadrillage. La dynastie des DAGLY, dont le premier est cité en 1608, et maints autres réels artistes perfectionnèrent les procédés et enrichirent notre art local de divers secrets de fabrication dont plusieurs sont perdus. L'influence des artistes de passage dans le bourg et qui s'intéressèrent naturellement aux produits de notre industrie se firent également sentir dans ses progrès. La pratique s'étendant, la diversité s'accrut dans de grandes proportions. Dès le début du XVII^e siècle, les cadres de miroir, les porte-montres, les boîtes à poudre, les écritoires, les tabatières, etc., etc., viennent s'ajouter au petit mobilier de nos ateliers spadois. En même temps que la diversité de structure, s'affirme une variété remarquable et une plus grande originalité dans les matières de décoration.

Enfin l'art de l'incrustation de nacre, d'écaille, d'ivoire, d'étain surtout, et même d'or et d'argent, est importé et produit des œuvres réellement remarquables à tous égards.

Nous avons retrouvé des fragments de coffrets incrustés d'arabesques et de rinceaux en étain, dont le feuillage est finement ciselé et où les fleurs, les fruits, les oiseaux, en nacre également gravée, étaient également rehaussés de couleurs. La grâce le dispute à l'élégance dans ces simples spécimens d'un art actuellement ignoré chez nous. Nos ouvriers s'adonnaient encore à ce genre de travail dans le dernier quart du dix-huitième siècle. Ils avaient du reste ajouté à leur art propre l'imitation des coffrets laqués de Chine : « Ces jolités, dit un auteur de la fin du dix-septième siècle, consistent en vernis travaillés à la façon des Indes, plats ou relevés en bosse, dorés et le mieux polis qu'il soit possible, le tout fort solide... » (1)

Reproduire ici les secrets de cette fabrication constituerait un hors d'œuvre. Cet art se perdit si bien qu'il serait impossible à nos artistes de réparer les anciennes boîtes.

Parmi les objets de bois peint qui étaient de vente courante, il y en avait d'indispensables au bobelin. Nous avons déjà cité le *bordon*, autrement dit la canne ou bâton de promenade. Deux autres bibelots présentent une utilité aussi générale, c'est d'abord la bergamote ou orangette, qui consistait en une mignonne bonbonnière ingénieusement fabriquée des deux moitiés moulées de la pelure d'une orange, et dans laquelle on gardait les « semences chaudes majeures », suivant l'ancienne appellation qui désignait l'anis, le fenouil, le carvi ou le coriandre, lesquels servaient à corriger pour les estomacs faibles l'acidité de l'eau ferrugineuse.

Le second objet, d'un usage non moins général chez les bobelins, était le petit cadran destiné à enregistrer le nombre de verres pris à la source : ceux-ci se montant à un nombre relativement élevé (douze à quinze) leur nombre eut été impossible à retenir sans cet aide-mémoire.

Concurremment à l'art des enlumineurs et des vernisseurs, celui du tourneur s'était grandement développé et perfectionné. Les ouvriers spadois y devinrent très habiles et nous en pouvons juger par l'attention soutenue que prêta à leur travail le Czar Pierre-le-Grand. Il « prenoit plaisir », dit un auteur, à voir travailler aux ouvrages de vernis et il y travailloit lui-même. Il acheta une quantité prodigieuse de ces bagatelles qu'on vend à Spa, et s'informoit curieusement de la manière dont on les faisait » (1). Le Czar qui était, dit-on, le meilleur tourneur de son temps, mit à exécution, dès son retour à Moscou, le plan qu'il avait conçu d'un Spa russe ; il fit élever un

(1) NESSEL, *Traité des Eaux de Spa*, 1699.

(1) *Amusemens des Eaux de Spa* 1740. T. 1, p. 27.

établissement *ad hoc* près des sources ferrugineuses qu'on venait de découvrir à Bovigova, près d'Olonetz, et nos tourneurs et vernisseurs ne furent pas les derniers à s'y fixer.

L'habitude d'ornez de devises, le plus souvent galantes, les boîtes peintes et autres menus objets se perpétua longtemps chez nos fabricants. Nous possédons un petit cahier manuscrit contenant diverses séries de ces devises, auxquelles puisaient les peintres spadois, et un autre renfermant une multitude de rébus ou de devinettes à l'usage de ces mêmes artistes. Ces rébus, composés presque tous à l'aide d'un nombre assez restreint de figures, sont pour la plupart d'une simplicité rustique. Il en est dans le nombre d'assez risqués. Les deux recueils constituent assurément de petits albums curieux et amusants. On peut supposer avec quelque raison que cette adaptation de devises et rébus aux menus objets, ou cette façon de les enjoliver, était l'œuvre de simples gagne-deniers, parmi les peintres spadois. Ces énigmes en images ne s'appliquaient évidemment qu'à des bibelots qu'on qualifierait aujourd'hui de pacotille.

La fabrication des Ouvrages de Spa qui, au dix-huitième siècle, faisait subsister la plus grande partie des habitants, est aujourd'hui en pleine décadence. Cette décadence date du reste de la Révolution française, qui détourna de notre bourg les étrangers dont il vivait, ce qui obligea nos peintres, nos tourneurs, nos vernisseurs à s'expatrier. L'épouvantable incendie de 1807, qui réduisit en cendre les deux tiers de l'agglomération, fit éprouver des pertes considérables à plusieurs fabricants de boîtes. Durant les années qui suivirent, les listes d'étrangers n'accusèrent plus qu'un chiffre dérisoire et l'on peut dire qu'il y eut stagnation complète dans les affaires. L'art des *jotités* ne se releva point de ces secousses. Les multiples découvertes de la photographie, de la chromolithographie, qui ont porté un coup mortel à l'art du peintre enlumineur; la concurrence née des articles dits de Vienne et de Paris et des menus bibelots peu coûteux de la Chine et du Japon; l'introduction de matières nouvelles telles que l'ivoirine, l'ébonite, le celluloïd, venant remplacer le bois dans la confection de notre petit mobilier; enfin la substitution des procédés mécaniques au travail manuel dans la tabletterie — toutes ces causes devaient amener de l'ancienne industrie si intéressante des ouvrages de Spa le déclin rapide, qui s'affirme avec une évidence telle qu'on peut prévoir sa disparition complète à brève échéance.

(A suivre.)

ALBIN BODY,
Archiviste de la ville, Spa.



LE PÈLERINAGE DE SAINT-MARCOUL

A GRÈZ-DOICEAU (CANTON DE WAVRE)

1. Qui était saint Marcoul ?

Saint Marcoul (Marculfus) est né à Bayeux, près de Caen, à la fin du v^e siècle. Il évangélisa les populations du diocèse de Coutances (Manche) et y fonda le monastère de Nanteuil en Cotentin (aujourd'hui Saint-Marcoul!) qu'il abandonna ensuite pour aller travailler à la conversion des habitants de l'île de Jersey. Il revint plus tard à Nanteuil, où il mourut le 1^{er} mai 558.

En 898, les religieux de Nanteuil, chassés de leur retraite par les Normands, transportèrent le corps de saint Marcoul à Corbeny (entre Laon et Reims), où se tenait alors Charles le Simple, qui fit placer les restes du saint dans la chapelle de son palais. En 905, les moines de Nanteuil s'établirent définitivement à Corbeny, où ils bâtirent un monastère.

Saint Marcoul est l'objet d'un culte considérable à Corbeny et il est honoré dans beaucoup de paroisses de France; les pèlerins l'invoquent particulièrement pour la guérison des écrouelles, nom ancien de la scrofule.

2. Saint Marcoul et les Rois de France.

Les rois de France possédaient le don de guérir les écrouelles par le simple toucher; la cérémonie du « toucher du roy » remonte aux premiers siècles de la monarchie française; déjà Clovis, après son sacre, jouit de cette prérogative, dont Louis le Gros usa fréquemment: Guibert de Nogent en fait foi. Depuis saint Louis, le toucher des scrofules fut une cérémonie purement religieuse, qui s'est continuée jusqu'à Louis XVI, et qu'on a essayé de faire revivre sous la Restauration.

Les Rois d'Espagne et d'Angleterre ont disputé aux rois de France cette précieuse prérogative de guérir les écrouelles par l'attouchement. Mais pour ce qui concerne ces derniers, la croyance

paraît s'appuyer sur le fait que saint Marcoul aurait assuré à Childebert, pour lui et ses successeurs, le privilège que l'on attribue à Clovis, et qu'au surplus ce fut un usage longtemps suivi par les rois de France d'aller après leur sacre (à Reims) faire leur pèlerinage à Corbeny-Saint Marcoul; c'est de là, disait-on, que les souverains tiraient leur pouvoir contre les humeurs froides. Louis XIV, Louis XV, Louis XVI et Charles X rompirent avec la pratique de leurs prédécesseurs, mais au sacre de chacun de ces monarques, les moines de Corbeny transportèrent les reliques de saint Marcoul à Reims; c'est le saint qui allait aux rois.

Habituellement, le Roy Très Chrétien touchait les malades aux quatre grandes fêtes de l'année: Pâques, Pentecôte, Toussaint et Noël; on accourait de toute l'Europe à la cérémonie. Louis XVI observait le rite suivant: son premier médecin appuyait sa main sur la tête de chaque malade, dont un officier tenait les mains jointes. Le roi, la tête découverte, touchait le malheureux en étendant la main droite du front au menton et d'une joue à l'autre, formant ainsi le signe de la croix, et disait: *Le roi te touche, Dieu te guérise.*

S'il faut en croire les chroniqueurs et historiens, les rois de France guérissent des milliers de malades. Louis XIV en toucha environ 2000, Louis XV plus de 2400, Louis XVI, 2600. De là le nom de « mal royal », donné aux humeurs froides concurremment à celui de « mal de St-Marcoul ». Il est à remarquer que des savants éminents, tels que Du Laurens, Du Val, etc., ont parlé de l'« attouchement du roi » avec la foi la plus absolue.

3. Saint-Marcoul à Grez.

S'il est naturel que saint Marcoul soit honoré à Corbeny et à Nanteuil, par contre on ne connaît pas l'origine de la dévotion dont il est l'objet à Grez.

Nous n'avons recueilli à cet égard sur les lieux aucune légende, aucune indication historique. Toutefois, comme la plupart des pèlerins furent toujours et sont encore des Flamands, on pourrait peut-être conjecturer que le culte de saint Marcoul fut établi à Grez dans la seconde moitié du XI^e siècle, à l'occasion de la terrible épidémie (?) d'écrouelles qui sévit en Flandre, principalement en 1073. Un auteur belge en parle dans les termes suivants:

Dans la seconde moitié du XI^e siècle, un terrible fléau vint assaillir la Flandre. S'il ne fut pas la peste, il ne fit guère moins de victimes: il s'agit des écrouelles ou scrofules, en latin *scrofa* (truie), parce que, dit-on, la truie y est sujette. C'est en 1073 que cette maladie prit en Flandre un développement effrayant, et il n'y a pas à s'en étonner, si on se reporte à l'état encore

fort inculte de cette contrée. Les forêts, les marais et les terres noyées rendaient le climat froid et humide, et d'autant plus malsain que la population vivait entassée dans des maisons petites, basses et non aérées, en contact permanent avec ses cochons, et se ressentait encore des privations, suite de la disette septennale qu'on venait de traverser.

Nous ignorons si ce fut pour la première fois que cette épidémie se déclara; mais les écrouelles observées en 1073 paraissent avoir été d'une nature plus maligne que d'ordinaire. Elles consistaient, au dire de nos chroniqueurs, en grosses tumeurs irrégulières et tuberculeuses au cou; lorsqu'on ouvrait ces tumeurs, au moyen d'une incision, on les trouvait remplies de vers. C'est cette dernière particularité qui paraît avoir constitué la gravité de cette maladie.

En ce temps-là, la chirurgie était tombée entre les mains de l'honorable corporation des barbiers, et chaque fois qu'il s'agissait de couper ou d'inciser, on invoquait leurs services. Les écrouelles rentraient naturellement dans leurs attributions; mais la science des doyens se trouvant à court, le mal fut réputé incurable; les patients furent donc abandonnés à leur sort et moururent en grand nombre.

Cependant la maladie s'étant propagée en France, si même elle n'y a pris son origine, nos voisins n'y virent pas d'abord plus clair que les barbiers flamands, lorsque, on ne sait comment, le bruit se répandit que le roi de France possédait le don de guérir les écrouelles, rien qu'en les touchant... Cette pratique de toucher les écrouelles au sacre des rois de France, bien que ce ne fut plus qu'un vain cérémonial auquel on n'attachait nulle importance, se continua jusqu'en plein XVII^e siècle, et en Flandre la maladie en retint le nom pompeux de « mal royal » ou en flamand *konings zeer* (1).

4. La confrérie de St-Marcoul, à Grez.

L'archevêque de Malines, André Creusen, érigea canoniquement, par lettre du 27 avril 1663, une confrérie sous l'invocation du susdit saint, selon le Bref du pape Alexandre VII, du 17 mars 1663, ainsi qu'il conste de deux documents sur parchemin conservés dans l'église. C'est dans un registre ouvert à cette même date que se font régulièrement les inscriptions. En tête de ce registre, on lit la règle suivante:

Extrait d'une règle envoyée de France à Grez touchant ce que doivent faire les pèlerins et malades des Ecrouelles pour être enregistrés en la confrérie de Saint-Marcoul seule parmi tout le royaume de France reconnue et approuvée, fondée et exigée et instituée en son église de Corbeny, diocèse de Laon (où son corps repose), par le roi Saint-Louis, et confirmée par ses successeurs roys, qui de là est appelée la maladie royale Ensemble la manière De faire en ladite Eglise et non ailleurs leur neuvaine pour obtenir guérison.

Premièrement si aucun se trouve affligé et malade Des Ecrouelles, scrofules, tumeurs de Gorge, darts et autre mal, et par Devotion a proposé et voué de visiter le lieu où repose le corps et Saintes reliques du Glorieux Saint-Marcoul particulier intercesseur envers Dieu en telle nécessité, il ne doit point avoir recours aux remèdes de chirurgie ni faire appliquer aucun ferment ni unguent dessus son mal mais le doit tenir

(1) *Fastes des calamités publiques survenues dans les Pays-Bas et particulièrement en Belgique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, par Louis TORRS, memb. corresp. de div. soc. hist. et litt. Tournay, Casterman, 1862.